



Gares : zones de frontières, zones de rafles

Avec leur statut d'extensions des frontières, les gares sont le terrain privilégié de la traque des sans-papierisé-es. L'État y applique sa politique migratoire raciste par le biais de rafles perpétrées quotidiennement par les flics, qui visent évidemment les personnes non blanches.

En exigeant la présentation de certains papiers d'identité et en encourageant leurs employé-es à la délation auprès de la Police aux Frontières, la SCNF et les compagnies de transport privées collaborent activement avec l'État.

Suite à leur arrestation, les personnes sont incarcérées au Centre de rétention administrative (CRA), une prison dont l'objectif est de trier, enfermer, torturer, déporter les étrangèr-es. En plus de la violence inhérente à tout enfermement, les flics, les associations et le personnel médical leurs infligent toutes sortes de violences physiques et psychologiques. Une partie d'entre d'elles sont déportées, d'autres sortent, mais restent sous la menace constante d'une arrestation.

La gare n'est pas un lieu de libre circulation. Pour les sans-papierisé-es, elle est un piège qui mène à l'enfermement et à la déportation.

À BAS LES CRA, À BAS LES FRONTIÈRES, SOUTIEN À TOUS-TES LES PRISONNIÈR-ES